## 0. RESUME

Notre projet peut s'évoquer autour des points forts suivants :

- **Une occupation de l'espace optimisée**, ne réduisant pas la cour et utilisant au mieux les terrains acquis,
- Créer un langage architectural sobre et élégant, non démonstratif d'une époque,
- Arrêter des choix de localisation ou de technique favorisant un chantier court et phasable, mais aussi **respectant l'environnement économique fixé.**

Notre parti d'implantation et de répartition des fonctions répond aux intentions suivantes :

- ➤ Permettre à chaque entité Mairie et Ecole de fonctionner de manière optimale en gommant tous les dysfonctionnements actuels,
- Des espaces qualitatifs pour les enfants, les enseignants, les personnels de la Mairie, les Elus et les citoyens,
- Clarifier les accès et les cheminements, internes et externes > lisibilité, repérage,
- Proposer une solution s'inscrivant dans une opération de phasage court donc aux nuisances minimisées,
- Libérer et mettre en valeur les espaces récréatifs.

Ainsi la mairie dans le bâtiment existant se développe axialement sur 2 niveaux ; le nouvel accès se fait depuis le parvis existant au centre de la façade. La salle des mariages/conseil vient latéralement dans une surface agrandie et très accessible, grâce à la suppression des petits escaliers existants.

Toutes les fonctions accessibles au public <u>sont à rez-de-chaussée</u>, <u>la distribution de l'étage se faisant par un escalier confortable central</u>, <u>ouvert et lumineux</u>.

**L'école** se développe **de plain-pied** sur la cour, 2 classes dans l'existant à rez-de-chaussée, 4 classes en extension le long de la limite Est du terrain alloué.

Les classes sont distribuées par une galerie couverte en dur faisant office de préau, et donnant accès à 3 groupes de 2 classes réunis chacun autour d'un sas/vestiaire intégrant un WC PMR.

Pour le PARTI ARCHITECTURAL nous avons retenu 3 axes majeurs :

- Maintenir et conforter l'image classique et sobre de la Mairie sur son Parvis,
- Minimiser l'impact des nouvelles extensions, en les encastrant dans la déclivité naturelle des terrains acquis,
- Caractériser les façades sur cour par un traitement contemporain qualitatif, pour donner une nouvelle image unifiée de l'école.
- La limitation de l'impact bâti par rapport aux constructions existantes voisines

Les espaces extérieurs de l'école sont unifiés et qualifiés.

Les objectifs de conforts pour tous les personnels et les usagers sont privilégiés.

## **PHASAGE**

La conception du projet prend en compte la réalisation de l'opération en 2 grandes phases :

Phase 1 : création des extensions

Phase 2 : réaménagement des existants pour une livraison globale prévue à Noel 2018.

## QUALITE ENVIRONNEMENTALE DU BATIMENT

Les cibles de conforts sont mises en avant, notamment la Qualité de l'Air dans les classes qui seront dotées chacune d'une Centrale de Traitement d'Air autonome, intégrée dans une armoire haute, et qui associées à une chaufferie bois à granulés, assurera une consommation énergétique des plus réduite.

Notre projet **respecte et respectera le budget alloué** avec qui nous sommes totalement en phase, notamment grâce à nos choix de distribution des classes.